



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : [**Coupe AFCO**] – Grade : [**5C**]

Dates complètes : [le 17 et 18 novembre 2018]

Lieu : [Cherbourg en Cotentin]

Autorité Organisatrice : [Yacht Club de Cherbourg]

Sélective Universitaire de Voile Habitable FFSportU

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 *Les règlements de la FFSportU (pour les équipages inscrits à la sélective Universitaire)*
- 1.4 la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte aux :

- Osiris Habitable possédant un certificat Osiris Habitable, dont le groupe brut minimum est de 8.
- J80 (dans le cadre de la Sélective Universitaire de Voile Habitable FFSU)

Les J80 seront fournis par le comité d'organisation, aux équipages universitaires inscrits dans le cadre de la Sélective Universitaire de Voile Habitable.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint .

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile compétition valide ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- leur licence FFSportU 2018/2019 (uniquement les étudiants participant à la sélective Universitaire)
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants: **10 euros** par bateau.

*Une caution de **1000 euros** sera demandée aux équipages universitaires inscrits dans le cadre de la Sélective Universitaire Voile Habitable.*

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

le samedi 17 novembre de **08h30 à 10h00** au secrétariat du Yacht Club de Cherbourg

Un briefing pour les équipages universitaires est prévu à 08h30 (tirage au sort des j80 et distribution du matériel)

Un briefing est prévu à **9h00** le dimanche 18 novembre au YCC, pour tous les équipages.

5.3 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
[Samedi 17 novembre]	[11h00]	[toutes]
[Dimanche 18 novembre]	[11h00]	[toutes]

Dimanche 18 novembre : Remise des Prix à **17h30**



5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après [16h00].

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- [disponibles à la confirmation des inscriptions le [samedi 17 novembre]

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : [construits type bananes ou côtiers].

7.2 L'emplacement de la zone de course est située en rade de Cherbourg ou aux abords des rades.

8. RÉPARTITION DE LA FLOTTE ET PARCOURS

3 groupes de classement sont prévus :

Groupe **Jaune** : bateaux dont le rating net Osiris est inférieur ou égal à 20.

Groupe **Bleu** : bateaux dont le rating net Osiris est supérieur à 20.

Groupe J80 Universitaires

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

9.3 Un classement spécifique J80 universitaires sera établi par extraction ,du classement du Groupe **Bleu**.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués en fonction de la répartition des catégories retenues pour l'épreuve.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Yacht Club de Cherbourg

Secrétariat

02 33 94 28 05

yc-cherbourg@wanadoo.fr

www.yc-cherbourg.com

Pour la **Sélective Voile Habitable Universitaire (J80)** , veuillez contacter :

Eric LE ROI (SUAPS Cherbourg)

06 81 13 71 44

eric.eroi@unicaen.fr



YACHT CLUB DE CHERBOURG

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COUPE AFCO

samedi 17 et dimanche 18 novembre
Sélective Universitaire de Voile Habitable

BATEAU ENGAGE:..... **N° DE VOILE :**

NOM DU SKIPPER :

Téléphone : **Mail :**

ETES-VOUS PROPRIETAIRE DU BATEAU ? oui non

Si non, nom du club , du loueur, ou de l'Université représentée :

.....

TYPE DU BATEAU : **LONGUEUR HORS TOUT :**

GROUPE BRUT : **GROUPE NET :**

VHF Obligatoire Fixe Portable

MOTEUR FIXE : oui non

HELICE FIXE : oui non

HELICE PALE MOBILE : oui non

CLUB :

DROITS D'INSCRIPTION : 10 €

EQUIPAGE			Réservé aux étudiants
NOM	PRENOM	N° de licence FFV	N° de licence FFSportU
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

Je soussigné....., vous prie de bien vouloir inscrire mon bateau dans la liste des participants à la course désignée ci-dessus.

Je m'engage à respecter les règlements et Instructions de Course, et déclare sur l'honneur que mon bateau est équipé conformément aux règlements en vigueur.

Je décharge le Club organisateur de toute responsabilité en cas d'accident.

Cherbourg, le/...../.....

Signature :